



La transparence, de pierre angulaire à pierre d'achoppement des controverses médiatiques

François Allard-Huver

► To cite this version:

François Allard-Huver. La transparence, de pierre angulaire à pierre d'achoppement des controverses médiatiques. La communication transparente: L'impératif de la transparence dans le discours des organisations, , 2015, 2875583883. hal-02092096

HAL Id: hal-02092096

<https://hal.science/hal-02092096>

Submitted on 7 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La transparence, de pierre angulaire à pierre d'achoppement des controverses médiatiques

François Allard-Huver
GRIPIC – Université Paris-Sorbonne
fr.allardhuver@gmail.com

Résumé : En lien avec les travaux sur la communication des organisations, les relations publiques et la question de l'opinion, ce travail explore le rôle de la transparence dans les controverses médiatiques – les polémiques – en particulier dans le cadre des controverses autour des pesticides et des OGM. L'étude, en s'inscrivant dans le cadre d'un environnement médiatique changeant, prend pour terrain les institutions en charge de l'évaluation scientifique du risque et interroge la portée et les limites de la mise en œuvre de la notion de transparence par ces acteurs. Au travers de l'« Affaire Séralini », l'article explore la difficile mise en application de la transparence à différents niveaux sémiotiques et pour différents acteurs. Ces limites font de la transparence, pierre angulaire de la controverse scientifique, la pierre d'achoppement de la polémique au sein de la sphère publique et médiatique.

Abstract : Following previous researches on organizational communication, public relations and the issue of public opinion, this work explores the role of "transparency" in media controversies – polemics – especially in the context of pesticides and GMOs. In a changing media environment, this study focuses on institutions in charge of risk assessment and questions the scope and limitations of transparency's implementations for these actors. Through the "Séralini Case", the article explores the difficult application of transparency to different semiotic levels and for different actors. These limits change transparency from a cornerstone of scientific controversy, into a stumbling stone of the polemic in the media and the public sphere.

Introduction

Dans un contexte de préoccupations environnementales croissantes, l'enjeu de ce travail est de poser les bases théoriques et méthodologiques d'une réflexion croisée sur le rôle de la transparence dans les discours des organisations face aux risques (Beck, 1986). Nous observons comment les controverses scientifiques deviennent de véritables polémiques médiatiques. Ces dernières menacent l'équilibre et le bon fonctionnement de l'espace public et ce, au prisme des changements apportés par des nouvelles formes et des nouvelles pratiques de communication. Elles conduisent la transparence à devenir l'enjeu des disputes au cœur du système d'évaluation et de gestion du risque mis en place par les organisations au sein de la sphère publique, notamment par les acteurs institutionnels et industriels.

Notre travail a pour terrain deux institutions – l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA-AESA) et, dans une moindre mesure, l'Agence nationale française de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) – au cœur de polémiques sur les produits phytosanitaires (pesticides) et les organismes génétiquement modifiés (OGM). Nous nous sommes interrogés sur la portée et les limites de la mise en œuvre de la notion de transparence par ces acteurs institutionnels, notamment face à l'irréductibilité du secret industriel, commercial et des données personnelles. Ces limites apparaissent et sont questionnées au travers des controverses lorsqu'elles deviennent polémiques médiatiques. En effet, si la controverse fait pleinement partie du fonctionnement de la science, la polémique et les « affaires » menacent la compréhension du public des enjeux scientifiques, économiques et sociaux. Notre cas d'étude nous conduit alors à nous intéresser à l'apparition, dans une controverse au long cours autour de la toxicité des pesticides et des OGM, d'une polémique médiatique concentrée, intense dans le temps et les réactions. Cette polémique est l'affaire Séralini, qui fait suite à la publication d'un article scientifique sur la toxicité du maïs OGM Monsanto NK 603 et de l'herbicide Roundup, également produit par la firme Monsanto.

Dans un climat de défiance propre aux sociétés post-industrielles, les produits de la science font l'objet d'une attention voire d'une suspicion dans l'opinion publique. Perçues comme opaques ou attaquées sur ces points par différents acteurs, les institutions en charge de l'évaluation scientifique sont contraintes de communiquer sur leur transparence afin de rétablir la confiance de la société civile envers des objets environnementaux complexes. Dès

lors, au travers de cet article nous souhaitons répondre à deux questions. Comment les acteurs institutionnels, industriels et de la société civile organisée se positionnent-ils sur ces questions ? Comment envisagent-ils la transparence et sa mise en place dans des dispositifs au-delà des polémiques ?

En premier lieu, nous avons comparé les mécanismes et les enjeux des controverses pour comprendre ce qui les transforme en polémiques dans la sphère publique. Puis, au travers de l'analyse d'une polémique, nous avons pu mettre à jour la distance qui existe entre les acceptions de la transparence par ces différents acteurs, des choix techniques (médias informatisés) aux modalités du débat public. Enfin, l'étude des implications politiques, des idéologies médiatiques et des rhétoriques organisationnelles nous a permis de voir comment l'opacité de la notion de transparence conduit à poser des limites à son application au sein de la sphère publique.

1. Controverses, polémiques, transparence

Au sein d'une sphère publique et médiatique concentrée sur la question du risque zéro, de la *safe society* et du principe de précaution, certaines polémiques font partie de véritables stratégies de communication. L'exploration des mécanismes qui font basculer les controverses et les transforment en polémiques médiatiques a un intérêt double dans ce travail. De prime abord, nous pouvons ainsi comprendre les intérêts et les problèmes que posent les polémiques dans lesquelles la transparence apparaît comme une gageure et un pivot des conflits pour certains acteurs. En second lieu, nous pensons la distinction entre controverse et polémique comme nécessaire afin de bien interpréter les enjeux communicationnels et symboliques de la circulation des objets environnementaux dans la société postmoderne et, à plus forte raison, dans la société transparente (Vattimo, 1992).

1.1. La controverse est scientifique, la polémique est médiatique

Si les controverses sont inhérentes au processus scientifique en général, les conséquences de ces dernières, lorsqu'elles se déploient et s'amplifient dans la sphère publique, peuvent être dommageables à la science et à ses acteurs. Les chercheurs, qu'ils se concentrent sur la recherche ou sur la production d'innovations, sont confrontés aux controverses et peuvent devenir, malgré eux, les acteurs de polémiques qui secouent la sphère médiatique. La controverse lorsqu'elle devient polémique invite à un questionnement plus complexe sur le rôle et la place des scientifiques dans la médiatisation de leurs objets de recherche.

Ainsi, dans le cadre des objets environnementaux qui nous intéressent, les pesticides et les OGM, c'est l'ensemble des organisations accueillant les scientifiques ou des experts qui sont confrontées à la médiatisation de leur objet de recherche et de leur produit. A l'instar d'autres objets polémiques qui se sont constitués comme tels au fur et à mesure de l'action de quelques acteurs non gouvernementaux, parfois soutenus par des politiques, les pesticides et les OGM cristallisent un nombre important d'acteurs ayant des intérêts divergents : producteurs, utilisateurs finaux, exploitants, en passant par les groupes de consommateurs, les associations environnementales et des chercheurs indépendants. Tous s'affrontent autour des mêmes objets avec des rhétoriques complexes. Les acteurs des controverses au cœur de cet article exposent leurs désaccords et leurs axiologies propres au sein d'un processus de médiatisation de la science et des limites intrinsèques de la rationalité scientifique, dans le cadre d'une mise en doute générale propre à la société postindustrielle (Beck, 1986). La science est alors tel « Janus aux deux visages » : d'un côté le processus accompli, la « science faite » ; de l'autre, le processus tâtonnant, hésitant et parfois controversé de la « science en train de se faire » (Latour, 2005). Notre analyse de polémiques liées aux pesticides et aux OGM nous conduit à observer ces deux faces, à observer comment elles dialoguent voire s'affrontent dans la sphère publique par le biais des médias interposés. La métaphore des deux faces de Janus est également intéressante d'un point de vue de la perception de la science, de ses produits et de ses acteurs par l'opinion : « l'une est vivante, l'autre est austère, l'une est incertaine, l'autre est sûre d'elle-même, l'une est informelle et changeante, l'autre est formaliste et réglée » (Latour, 2005). La controverse fait donc partie à la fois du fonctionnement de la science et de l'existence sociale de la science et de ses produits.

Le passage à la polémique médiatique caractérise un glissement, dans les pratiques, les lieux, les discours et la polarisation des acteurs. Plusieurs termes comme « affaire », « querelle » ou « polémique » peuvent représenter l'idée d'une « communication verbale conflictuelle dans les espaces publics contemporains » (Amossy & Burger, 2011). Ils caractérisent une situation où des scientifiques s'affrontent dans la sphère publique et le plus souvent par le biais de médias interposés. Ils ne renvoient pas exactement à des processus similaires et s'inscrivent dans des traditions épistémologiques différentes ; nous faisons le choix de parler ici des polémiques médiatiques comme catégorie d'analyse.

Au départ de la polémique, c'est la circulation des textes en dehors de l'espace scientifique et disciplinaire qui pose problème : les affaires ou les controverses font sortir du cadre policé de la sphère scientifique plusieurs savoirs qui s'affrontent dans l'espace public par la médiatisation de la controverse. C'est au journaliste que revient la tâche première de publicisation et de médiatisation de la controverse dans un but d'information du public. Cependant, le journaliste opère également une modification du sens. Il doit transformer, juxtaposer des discours et des positions opposées, le tout dans un même texte, parfois très court. De ce travail de vulgarisation nécessaire peut naître de l'imprécision : c'est par le journaliste que la controverse devient polémique, car dans une polémique « l'imprécision quant aux savoirs concernés est structurelle. Le problème est redéfini en permanence, mobilisé par les acteurs, façonné par les médias » (Jeanneret, 2010b). On se trouve alors dans un contexte de circulation et d'échanges entre *pré-texte* et *méta-texte*, un réseau de textes et de discours qui se forme dans le sillage de la controverse lorsqu'elle est médiatisée et devient polémique. Dans la polémique, on constate que les acteurs ne lisent plus les éléments à l'origine de la controverse, les pré-textes, pour se concentrer dans leurs commentaires et leurs discours qui circulent, les méta-textes. On ne critique plus l'article scientifique mais l'article journalistique. Enfin, dans une polémique « l'aspect mis en avant serait celui de la destruction plutôt que la construction » (Mauger-Parat, 2013). La polémique est une guerre verbale qui se situe à la limite de la communication rationnelle en mettant en scène un « désaccord fondamental, radical, et qui semble durable » (Amossy & Burger, 2011), ce que confirment nos travaux sur l'affaire Séralini où Séralini est présenté – se présente lui-même – comme un opposant de longue date des pesticides, notamment du Roundup. Ces désaccords semblent indépensables et aucun des acteurs ne semble disposé à arrêter le conflit verbal. C'est à partir de ce moment que la théâtralisation et l'exacerbation des oppositions augmentent. Au fur et à mesure que la polémique quitte le champ d'une communication rationnelle, elle passe dans le champ d'une communication de combat où la transparence est à la fois, la pierre d'angle autour de laquelle se calent les autres discours, et la pierre d'achoppement des acteurs dans l'opinion.

1.2. De la controverse à la polémique, la transparence comme objet et enjeu du discours scientifique

Les organisations, des industries aux agences sanitaires, adoptent des stratégies de communication particulières dans le contexte communicationnel du développement durable. En effet, le développement durable constitue un environnement rhétorique particulier où la transparence entretient un rapport spécifique avec les objets environnementaux, celui de la mise en visibilité de l'invisible, de la « monstration » (Aïm, 2006 ; Jeanneret, 2010a). De même, la définition-redéfinition constante des objets discursifs dans la polémique s'accompagne d'une polarisation antagoniste des acteurs et conduit à l'incursion d'un référentiel de la transparence sur fond de vérité. La polémique, devient une *guerre du faux* et de la mauvaise foi. Non pas du faux intentionnel, mais du faux hyper-réel. De l'article scientifique à l'article journalistique, en passant par les textes de vulgarisation se crée un véritable réseau de textes et de discours qui, peu à peu, modifient les discours de chacun, les transforment, les déforment, les copie-collent et donc, finalement, les falsifient. Umberto Eco parle à ce titre de « fac-différent » : c'est un fac-similé dans lequel certaines caractéristiques de l'original sont volontairement changées afin de le faire correspondre à un public et à ses attentes et ce, tout en conservant l'effet de réel, la proximité à l'original (Eco, 1987). Par exemple, dans le cadre de la polémique autour de l'article de *Food and Chemical Toxicology* de Gilles-Eric Séralini, les extraits de l'article sont « presque » les mêmes dans *Libération*, le *Nouvel Observateur* que dans *Nature*, *Science* ou d'autres journaux scientifiques. Pourtant c'est cette différence, une statistique absente ou une extrapolation qui fait enfler la polémique et pose la question de la bonne foi des acteurs.

Plus encore, avec l'ouverture des « boîtes noires » de la science, Bruno Latour pose également une question éminemment communicationnelle sur la nature de la représentation de la science et de la médiatisation de ses objets, tout comme il inscrit, en filigrane, l'institution scientifique dans un référentiel de la transparence institutionnelle (Latour, 2006). En effet, le *Trésor de la Langue française* donne les définitions suivantes de la transparence : « qualité d'une institution qui informe complètement sur son fonctionnement, ses pratiques », ainsi que la « qualité de ce qui est facilement compréhensible, intelligible ». Dans la lignée de Bentham, il ne faut pas oublier que la transparence est, de prime abord, une volonté de se débarrasser des « espaces sombres ». Ce principe qui doit s'appliquer aux citoyens par les artefacts du pouvoir comme le panoptique, doit également prendre place au sein du fonctionnement même de l'institution :

Une peur a hanté la seconde moitié du XVIII^e siècle : c'est l'espace sombre, l'écran d'obscurité qui fait obstacle à l'entière visibilité des choses, des gens, des vérités. Dissoudre les fragments de nuit qui s'opposent à la lumière, faire qu'il n'y ait plus d'espace sombre dans la société, démolir ces chambres noires où se fomentent

l'arbitraire politique, les caprices du monarque, les superstitions religieuses, les complots des tyrans et des prêtres, les illusions de l'ignorance, les épidémies (Foucault, 2001).

Cette pensée de la transparence n'est pas sans lien avec les idées de Latour et les enjeux communicationnels que pose la société en général, et qu'on retrouve d'autant plus dans le cadre des médias informatisés. Comme le rappelle Philippe Breton, dans *Le culte de l'Internet*, la transparence « renvoie à un idéal de lumière, d'harmonie, d'extase. Elle donne l'impression de « passer de l'autre côté du miroir » (Breton, 2000). On aurait donc d'un côté une institution scientifique dans la lumière de ses succès, de l'autre les « boîtes noires » des processus scientifiques, en particulier lorsqu'ils concernent des objets incertains ; d'un côté une face qui se montre et de l'autre une face qui se cache. Et ces faces entrent en conflit, deviennent visibles lors des controverses. Ainsi, la société devient le théâtre d'un questionnement croissant sur les incertitudes de la science, bouclant ainsi le processus de la rationalité et de la réflexivité scientifique, et où seule la transparence de la science et des institutions scientifiques apparaissent comme une solution. Ces divergences et leurs traductions au sein des discours, des textes, des stratégies discursives et énonciatives, constituent un point important de notre étude, en ce qu'ils conduisent à des transformations de la notion de transparence.

2 . L' affaire Séralini, la transparence en question

La transparence avec ses vides définitionnels et ses imaginaires saturés est devenue la pierre angulaire et la pierre d'achoppement des récentes controverses scientifiques et environnementales autour des OGM et des pesticides, comme l'a montré l'affaire Séralini. Elle débute en septembre-octobre 2012 quand le Professeur Gilles-Éric Séralini et son équipe de chercheurs du Centre de recherche et d'information indépendantes sur le génie génétique (CRIIGEN) publient dans la revue *Food and Chemical Toxicology* un article sur le maïs transgénique NK603 et l'herbicide qui lui est associé, le Roundup (Séralini & al., 2012). Il fait connaître cet article par le biais d'un numéro spécial du *Nouvel Observateur* sous le titre « Oui, les OGM sont des poisons » qui présente l'ensemble du protocole de recherche ainsi que de nombreuses photographies des rats de laboratoires atteints de tumeurs (Malaure, 2012).

L'étude de Séralini conclut que la consommation du maïs OGM associée au pesticide est potentiellement dangereuse pour la santé humaine, ajoutant là une contribution supplémentaire à une longue controverse autour des plantes transgéniques et des produits phytosanitaires. Ce travail s'accompagne d'un certain nombre de publications des partenaires du CRIIGEN dont plusieurs documentaires audiovisuels, une variété de textes produits pour promouvoir l'étude et un livre de Gilles-Éric Séralini retraçant le déroulement de l'étude et l'engagement du chercheur indépendant. Ces publications sont suivies par une importante querelle médiatique dont les journaux *Le Monde* et *Libération* se font les principaux relais, tout comme un certain nombre de sites et de blogs relayant la parole des « pro » et des « anti » OGM. Peu à peu, au-delà de la controverse scientifique sur la toxicité ou non, du maïs OGM, se greffe un débat sur la transparence des données – détenues par l'EFSA, tout comme celles détenues par Séralini – puis sur la signification politique, médiatique voire symbolique de cette polémique pour les institutions visées et critiquées.

Cette polémique connaît donc plusieurs évolutions que nous analysons, de la médiatisation de la controverse à la contestation des dispositifs de la transparence institutionnelle. Pour ce faire, nous nous basons sur les travaux de la communication des organisations en général, la communication sur le risque, l'acceptabilité sociale et la vulgarisation scientifique. Notre méthodologie associe une analyse des différents discours produits dans leur contexte communicationnel à une approche techno-sémiotique des dispositifs et des objets au cœur des polémiques médiatiques.

2 . 1 . Séralini et al. : la transparence comme pierre angulaire de l'évaluation du risque

Il apparaît, dès les premiers textes publiés autour de l'étude Séralini *et al.* que la transparence est la pierre angulaire de la stratégie médiatique du CRIIGEN et des acteurs opposés aux OGM. La médiatisation de la controverse et sa transformation en polémique passent par un certain nombre de documents d'accompagnement du CRIIGEN, en particulier les communiqués de presse, les textes et les vidéos de présentation du site, qui mettent en avant cet enjeu de l'étude : faire éclater la vérité par la transparence. Ces textes servent plusieurs objectifs : ils accompagnent la publication de l'article, promeuvent le travail du CRIIGEN, c'est-à-dire de Séralini et de son équipe, et installent d'un point de vue rhétorique, la problématique de la transparence dans le cadre de la controverse sur les OGM. La transparence est pensée, proposée et présentée comme une entéléchie

du travail des lanceurs d'alertes ; l'objectif est de faire éclater la vérité et d'établir la transparence comme régime axiologique et normatif dans l'expertise scientifique. Comme le précise Jean-Jacques Boutaud : « la dimension éthique s'ouvre alors sur l'univers esthétique de la communication, c'est-à-dire la reconnaissance de *formes* associées à la transparence et les modes de *relation* qu'elles favorisent en termes de communication » (Boutaud, 2005). Ainsi, la vidéo de présentation du travail du laboratoire qui s'intitule *OGM, le moment de vérité ?* donne-t-elle accès à l'intérieur du laboratoire, présente les chercheurs en action et « traite aussi des conditions de crédibilité de l'expertise scientifique, du manque de transparence des agences de sécurité alimentaire et de l'emprise des lobbies de l'industrie sur le monde politique. Après des années de doutes et de polémiques, allons-nous enfin connaître la vérité sur les OGM ? » (CRIIGEN, 2012a). La transparence apparaît donc comme l'enjeu premier et principal du travail de Séralini, la pierre angulaire de son travail et de sa vision du monde. Son ouvrage, *Tous Cobayes*, s'ouvre sur ce constat : « J'ai côtoyé trop de compromissions pour continuer à me taire », avant d'affirmer le but de son œuvre : « C'est maintenant le temps des révélations » (Séralini, 2012).

De fait, le réseau de documents publiés par les différents acteurs pointe les limites du système d'évaluation et de gestion des risques et remet en cause, en premier lieu, les acteurs institutionnels. Les acteurs industriels, bien que perçus comme étant tout sauf transparents, ne sont qu'indirectement la cible des attaques en ce qui concerne la transparence. Doit-on pour autant considérer que la transparence n'est pas au cœur de l'activité de l'agence sanitaire ? Quels sont les concepts qui y sont associés et quelles sont les limites que pointent les autres acteurs de la polémique ?

Pour répondre à ces interrogations, nous avons choisi de compléter notre analyse de la polémique par une étude des textes institutionnels et législatifs qui servent d'étalon à l'établissement de la transparence au sein de l'EFSA, puis des différents éléments du dispositif mis en place par l'EFSA. Les documents de l'EFSA consacrés à la transparence présentent l'enjeu d'une évaluation du risque plurielle et complexe (EFSA, 2006 & 2009). Ainsi, les textes officiels de l'EFSA constituent un ensemble de discours sur la transparence. Ces discours s'accompagnent d'une réflexion sur les concepts propres à l'évaluation du risque, en particulier les concepts d'indépendance, d'accessibilité de l'information et d'expertise. Si on se réfère aux travaux de Claude Gilbert sur l'équipement du risque par le biais d'outils économiques, statistiques, sociologiques voire culturels (Gilbert, 2003), on peut proposer l'idée que l'inscription de la transparence dans les principes des institutions chargées de l'évaluation du risque procède par la même mise en équipement de la transparence. La transparence peut donc être contestée directement ou bien indirectement lorsque les acteurs critiquent des concepts qui lui sont liés.

Ces différents éléments reviennent au cœur de la polémique et sont utilisés par les différents acteurs pour justifier leurs positions relatives. Ainsi, l'indépendance nécessaire des experts est soulignée à de multiples reprises, tout comme la nécessité de permettre l'accessibilité de l'information, son caractère public, renouant là avec une des exigences de la sphère publique habermassienne depuis Kant c'est-à-dire la publicité, *l'Öffentlichkeit* (Kant, 2009). Lors de son audition devant l'ANSES, Gilles-Éric Séralini présente de nouveau une requête dans ce sens : « que les tests réglementaires soient publics, indépendants des compagnies, soumis à une expertise contradictoire » (ANSES, 2012a), l'expertise contradictoire correspondant à une exposition, une mise en discussion, de la rationalité des experts dans la sphère publique. En conséquence de quoi l'ANSES présente une réponse argumentée et allant dans le même sens : « Cette situation n'est pas spécifique aux OGM, d'autres domaines étant également marqués par un manque de connaissances scientifiques et une attente sociétale particulièrement aiguë en matière de recherche publique indépendante » (ANSES, 2012b). De même, l'EFSA se défend de n'avoir pas été indépendante lors de la controverse en justifiant le fait qu'elle a confié l'analyse de l'étude de Séralini à « une tierce-partie impartiale » (EFSA, 2012a). On peut donc noter que l'équipement du concept de risque est associé à un équipement du principe de transparence tout particulièrement dans une volonté de renforcer ses aspects informationnels et dans une perspective communicationnelle. Renforcer la transparence en l'équipant de concepts connexes permet de renforcer la crédibilité des acteurs et de répondre aux attentes du public quel qu'il soit, mais renforce une fois de plus le caractère de pierre angulaire de la transparence.

Plus encore, l'EFSA crée un véritable dispositif sociotechnique afin de répondre aux critiques relatives à sa transparence : une section « questions fréquentes » (FAQ), plusieurs communiqués, une analyse extérieure et une réunion planifiée sur la transparence et les parties-prenantes pour octobre 2013 complètent les engagements réglementaires. Mais l'ère est aux données. Les « données brutes » sont un enjeu important de la polémique. De prime abord, les données des études réglementaires réalisées par Monsanto et détenues par l'EFSA. Puis, les données de l'étude Séralini *et al.*, qui permettraient de lever le doute sur certaines incertitudes statistiques. Ainsi, l'EFSA donne rapidement accès aux « données » de l'évaluation initiale du maïs Monsanto afin de compléter son dispositif sur la question de sa transparence : « L'EFSA a fourni ces données dans le cadre d'une procédure courante de communication des informations connue sous le nom de demande d'accès public aux documents »

(EFSA, 2012b). Mais il apparaît que certains acteurs de la controverse qui restent anonymes, font également pression sur Séralini pour qu'il délivre les données de son étude : « Seule une ouverture complète des données pourra balayer les incertitudes relatives aux résultats que vous avez publiés » (Anonyme, 2012).

2.2. Séralini et al. : la transparence comme pierre d'achoppement de la polémique

La transparence est cependant un objet complexe, dialogique même (Morin, 2005). D'une part, la transparence ne peut exister sans sa contrepartie, l'opacité (Libaert, 2003), d'autre part, la transparence doit être à la fois propriété et processus dirigé vers un but, c'est-à-dire ontologie et entéléchie. La définition donnée par le *Trésor de la langue française* (« qualité d'une institution qui informe complètement sur son fonctionnement, ses pratiques », ainsi que la « qualité de ce qui est facilement compréhensible, intelligible »), souligne la nature double de la transparence dans le cadre de la pratique institutionnelle : une pratique informationnelle qui doit favoriser l'accès à l'information, et une pratique communicationnelle qui implique des conditions et des qualités nécessaires pour la bonne circulation des informations. Plus encore, dans le contexte des organisations et des institutions confrontées à la transparence, cette dernière se manifeste comme un « impératif ». Cet impératif construit un dispositif particulier au cœur des institutions, dispositif qui régit l'ensemble de la sphère organisationnelle par des codes et des modélisations particulières (Walter, 2005). La transparence s'inscrit alors dans le cadre institutionnel comme une tentative d'influence qui procède par l'enrôlement des acteurs auquel on ne peut pas ne pas souscrire (Loneux, 2009).

C'est pourquoi dans les textes de la polémique, la transparence, la vérité ou bien les révélations n'apparaissent qu'au travers d'un processus de négation des compromissions ou autres doutes. Les champs sémantiques des textes de présentation se construisent autour des couples antinomiques « lumière/obscurité », « vérité/mensonge » et « transparence/secret ». Plus encore, la stratégie discursive dans la controverse prend un tour différent dans certains textes. On observe que le secret est une étape nécessaire vers la transparence : « Jusqu'en 2011, les chercheurs ont travaillé dans des conditions de quasi-clandestinité. Ils ont crypté leurs courriels comme au Pentagone [...] Pour les OGM, l'ère du doute s'achève. Le temps de la vérité commence » (Malaurie, 2012). Ces choix sont l'expression d'une injonction paradoxale : pour qu'il y ait transparence sur les OGM, il faut le secret de l'étude face aux menaces de l'industrie. Cette rhétorique ne suffit pas à justifier le secret qui entoure l'étude et qui est également répercuté dans les tactiques médiatiques du CRIIGEN : embargo des résultats pour les journalistes, interdiction de présenter l'étude à d'autres scientifiques avant sa publication, confinement des données dites « brutes » allant jusqu'à les remettre sous la protection d'un huissier, etc. On dépasse alors l'aspect purement discursif et rhétorique d'une polémique pour se focaliser sur les actions controversées du lanceur d'alerte. La transparence devient la pierre d'achoppement de l'« Affaire Séralini ».

En effet, certains journalistes ne pointent pas les limites statistiques ou méthodologiques de l'étude, mais se focalisent sur la personne de Gilles-Éric Séralini et sur la stratégie de communication déployée par le CRIIGEN. Sylvestre Huet, journaliste scientifique à Libération et président de l'Association française pour l'information scientifique (AFIS) est très critique et conteste le caractère transparent de l'étude : « [Séralini] a dealé avec un seul journal. Un deal mortifère pour les impératifs déontologiques journalistiques, puisqu'il passe par une exigence : pas de contre-expertise, article scientifique confidentiel, pas de critiques » (Huet, 2012). De même, la médiatisation importante de l'étude est fortement critiquée par certains acteurs :

La mobilisation médiatique savamment orchestrée autour de travaux sans conclusion solide pose un problème éthique majeur : celui des auteurs qui ont cru bon d'organiser une opération de communication de grande ampleur autour de ces travaux, opération qui semble motivée plus par des considérations idéologiques que par la qualité ou la pertinence des données obtenues » (Académie des Sciences, 2012).

La polémique s'amplifie alors autour de l'acte de communication même : Séralini aurait dû être transparent dans ses actes et pas simplement dans ses paroles et ses intentions. Certains commentateurs adoptent alors une position ambiguë face à la question du manque de transparence du lanceur d'alerte, soulignant que son engagement militant et le secret autour de son travail font de lui un acteur biaisé idéologiquement : « L'esprit militant dans lequel ces travaux ont été menés est aussi une source d'embarras pour la majorité des chercheurs » (Le Monde, 2012).

Néanmoins, les limites pointées dans la médiatisation de l'article et dans le processus de communication déployé par le CRIIGEN, dénotent l'importance qu'a prise la transparence dans l'ensemble de la polémique. Même si Séralini ne peut pas être transparent, en se positionnant dans la sphère publique et médiatique comme celui qui cherche à faire éclater la vérité, il occupe une position axiologique supérieure aux autres acteurs et c'est ce que soulignent également les médias : « car ses travaux, même s'ils s'avèrent non conclusifs ou biaisés, soulèvent la question cruciale de l'indépendance de l'expertise. Ils mettent en lumière les failles profondes du

système d'homologation des OGM, des produits phytosanitaires et, en général, de tout ce qui entre dans la chaîne alimentaire » (Le Monde, 2012). Si en définitive Séralini a tort, il est en substance perçu comme agissant en faveur de la transparence. Le passage de la controverse à la polémique implique alors l'exacerbation des enjeux communicationnels et sociétaux autour de la transparence.

Il apparaît donc que la transparence doit être totale. La polémique se concentre moins sur le doute scientifique quant à la toxicité ou non des OGM que sur le non-respect de la transparence de part et d'autre. On retrouve là un mécanisme propre aux polémiques et querelles médiatiques, où le texte premier n'est plus au cœur de la discussion, seuls comptent les conflits autour de l'interprétation de ses conséquences médiatiques, sociétales et, dans une moindre mesure, épistémologiques. Yves Jeanneret décrira ce phénomène comme la « polychrésie » qui implique que « communiquer fait toujours acte dans plusieurs sens à la fois », et a fortiori dans un contexte communicationnel en tension propre à la controverse. La transparence s'accompagne alors, au-delà des enjeux discursifs et médiatiques, de dispositifs complexes, notamment mis en place par les institutions pour renverser l'argument axiologique et idéologique de la transparence en leur faveur, mais qui soulignent d'autant plus ses limites. L'importance accordée à la question des données brutes dans l'affaire Séralini et les liens qui existent entre ce point et la transparence numérique nous conduisent alors à poser la question des limites qui existent au principe de transparence dans le cadre de son existence sociale.

2.3. Les limites incompressibles et contestées de la transparence

Le débat autour de la transparence de l'étude de Séralini n'est qu'une portion moindre du problème que pose la controverse autour des OGM et des pesticides à la transparence en général. Cette affaire met à jour les limites incompressibles du principe de transparence dans son application institutionnelle mais souligne aussi des imprécisions. De ces imprécisions naissent une contestation sociale de la transparence au travers de ce que nous avons qualifié de conflits techno-sémiotiques. Plusieurs points attirent notre attention autour de ces limites et de ces conflits.

En premier lieu, les limites de la transparence sont inscrites légalement et institutionnellement dans les textes directeurs des agences sanitaires et ne peuvent donc pas faire l'objet d'une discussion au niveau de la polémique, mais nécessitent une réflexion publique supranationale. En effet, un des premiers textes de l'EFSA fait le lien entre les idées d'indépendance, d'ouverture et de transparence, tout en érigeant la confidentialité comme limite incompressible du principe de transparence, plus encore, comme base de la relation avec les parties prenantes. Le texte *Openness, transparency and confidentiality* précise les conditions d'application de la transparence : « Sur ce point l'ouverture, incluant le besoin de confidentialité, sont des éléments essentiels pour établir la confiance avec les parties-prenantes » (EFSA, 2003). De même, la transparence poussée à son paroxysme semble entrer en conflit avec le bon fonctionnement de l'évaluation du risque : « la confidentialité doit être accordée pour les débats scientifiques internes [...] L'ouverture complète de tels débats pourrait avoir comme conséquences de limiter la discussion dans un sens qui serait dommageable à l'intérêt des consommateurs et réduirait la propension à produire un avis final (public) de grande qualité » (EFSA, 2003).

Dans le cadre de l'affaire Séralini, un autre point du débat attire notre attention sur les limites de la transparence numérique. Ainsi, les données sont l'enjeu d'un affrontement entre les acteurs : le Professeur Séralini demandant à la compagnie Monsanto la transparence sur les données du maïs NK603 et la compagnie Monsanto demandant au Professeur Séralini la transparence sur les données de son étude. Plus encore, la révélation des données brutes détenues par l'EFSA conduit la firme Monsanto à menacer l'agence d'un procès : « [Monsanto] supporte avec fermeté la transparence des régulations et des décisions européennes, mais s'oppose vivement à la publication unilatérale des données de Monsanto par l'EFSA » (Starling, 2013). A nouveau, la transparence s'affirme par une injonction paradoxale et par une exigence qui doit concerner autrui avant d'être de l'ordre du souci de soi.

Plus encore, cette transparence numérique est un concept vidé de sa substance par sa surexposition médiatique et par une certaine surenchère des demandes et des attentes face aux dispositifs sociotechniques (Monnoyer-Smith, 2013) – transparence des dossiers, puis des fichiers, puis des données brutes, puis des experts ayant réalisé ces données, etc. On entre alors dans la spirale d'une transparence illimitée similaire à la logique qui construit, dans l'opinion publique, des entreprises à responsabilité illimitée (D'Almeida, 1996). Nous y voyons là des conflits d'ordre techno-sémiotique sur la nature des documents et de l'information. Si la transparence au prisme des médias informatisés semble être liée à la question de l'ouverture des données dites « brutes », nous questionnons cette idée de données brutes car elle remet en cause le principe même de la construction de

l'information. En effet, pour être socialement utile, l'information nécessite un travail de construction, d'édition et de médiation qui la distingue de la donnée et ne saurait jaillir seule d'un seul document ou de fichiers informatiques (Jeanneret, 2007).

Conclusion

Au sein d'une société où les discours de l'expertise scientifique neutralisent la légitimité des acteurs politiques (Foucault, 1997), les scientifiques et les organisations qui les accueillent se voient contester leur place dans la sphère publique, fragilisée par les controverses et par leurs pendants médiatiques. La transparence des processus d'évaluation des objets environnementaux est alors perçue comme le moyen de rétablir les organisations publiques et privées dans leur légitimité face à la société civile organisée. Cela répond à un besoin de mettre à jour au travers des discours « les régions où la grille est la plus resserrée, où les cases noires se multiplient » (Foucault, 1971), c'est-à-dire les opacités qui émergent lorsqu'on considère les rapports entre transparence, risque et expertise scientifique, et ce tout particulièrement dans le contexte des controverses scientifiques. Plus encore, il semble nécessaire de reconsidérer la transparence dans le cadre d'une réintégration de critères d'ordre éthique et discursif au sein de la sphère publique autour de la question du parler-vrai des acteurs pris dans les polémiques, la question de leur *parrhesia* et ce d'autant plus dans un environnement médiatique changeant (Allard-Huver & Gilewicz, 2013). Néanmoins, la transparence n'est pas simplement une expression qui circule. Ses implications politiques, médiatiques et organisationnelles sont visibles dans les dispositifs sociotechniques, les formes du politique et les relations entre acteurs. Nous avons pu observer que chaque niveau de sa mise en application révèle d'autres enjeux mais soulève aussi d'autres limites. Si la transparence est nécessaire à la construction de la controverse et de l'évaluation du risque, elle constitue un élément de discorde non négligeable dans le cadre des polémiques et de la négociation du risque. Une discorde telle que l'objet premier – le risque – en devient négligeable.

Les chercheurs en SIC ont montré que la circulation de la notion de transparence dans l'espace public révèle des enjeux différents mais contient implicitement un modèle communicationnel fortement dépendant des évolutions sociotechniques des médias. Nos travaux rejoignent leurs conclusions sur ces différents points. Dans un premier temps, la transparence semble revêtir un caractère inéluctable dans les pratiques et les modèles de communication de notre société, ce qui en fait un véritable « impératif catégorique » (Mercier, 2005). D'autre part, il existe un enjeu politique et esthétique de la transparence et des imaginaires qu'on lui associe, métaphore de ce qui est montré et ce qui est caché :

La transparence s'oppose à l'opacité et a fortiori au secret. Utilisée dans tous les domaines, elle tend à devenir l'idéologie indépassable de notre époque. Elle concerne le visuel mais aussi l'auditif, elle demande à voir, mais suppose aussi d'être vue, elle libère mais renferme les potentialités d'une surveillance généralisée, pierre angulaire de la démocratie, mais ferment du totalitarisme » (Libaert, 2003).

Plus encore, elle est promue et envisagée comme le catalyseur nécessaire à l'éclosion de la vérité dans des organisations en tensions, et ce dans le cadre d'un environnement médiatique changeant où les nouveaux médias et des nouvelles formes d'usage médiatique se réclament comme héritiers de la transparence des Lumières. Ainsi, l'importance croissante dans l'imaginaire de la population de projets comme Wikileaks, ou bien des scandales liés aux risques sanitaires comme le Médiateur ont par ailleurs renforcé cette idée que la transparence est directement associée à l'usage des médias informatisés et à la médiatisation des experts lanceurs d'alerte. On voit donc la puissance des opérativités symboliques d'une métaphore de la transparence et plus encore de la « transparence numérique » (Quéré, 1982). Cependant, notre étude de l'affaire Séralini a également mis au jour le caractère contesté de la transparence : contestée dans ses limites, contestée dans son principe même, il nous apparaît qu'elle ne peut être qu'un principe asymptotique des institutions (Grard, 2000). Peut-être serait-il plus judicieux de proposer plus de médiations dans les organisations et les institutions que l'application « bureaucratique » d'un principe qui par nature réclame de la « ductilité » (Walter, 2005). De pierre angulaire à pierre d'achoppement, la transparence s'affirme avant tout comme une entéléchie et plus rarement comme une ontologie à la base de l'espace public.

Bibliographie

Académies des Sciences. (2012). Avis des Académies nationales d'Agriculture, de Médecine, de Pharmacie, des Sciences, des Technologies, et Vétérinaire sur la publication récente de G.E. Séralini et al. sur la toxicité d'un OGM. Récupéré depuis <http://www.academie-sciences.fr/activite/rapport/avis1012.pdf>

- Aïm, O. (2006). « La transparence rendue visible ». *Communication & Langages*, 147.
- Allard-Huwer, F. & Gilewicz, N. (2013). « Digital Parrhesia as a Counterweight to Astroturfing. » In: *Online Credibility and Digital Ethos: Evaluating Computer-Mediated Communication*. IGI Global. p.215-227
- Amossy, R., & Burger, M. (2011). « Introduction : la polémique médiatisée ». *Semen*, 31.
- Anonyme. (2012). *Dr. Seralini – Please release data from your biotech corn study*. *Ipetitions*. Récupéré depuis <http://www.ipetitions.com/petition/dr-seralini-please-release-data/>.
- ANSES. (2012a). *Saisine 2012-SA-0227 Relatif à l'étude de Seralini et al. (2012) « Long term toxicity of a ROUNDUP herbicide and a ROUNDUP-tolerant genetically modified maize » Audition du 10 octobre 2012 (séance du matin)*. Récupéré depuis <http://www.anses.fr/Documents/BIOT2012sa0227Aud1.pdf>
- ANSES. (2012b). *Dossier de presse. Présentation de l'avis de l'Anses relatif à l'analyse de l'étude de Seralini et al. (2012) "Long term toxicity of a ROUNDUP herbicide and a ROUNDUP-tolerant genetically modified maize"*. 22 octobre 2012. [Communiqué de presse]. Récupéré depuis <http://www.anses.fr/sites/default/files/documents/PRES2012CPA20.pdf>
- Beck, U. (1986). *Risikogesellschaft [La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité]*. Francfort : Suhrkamp Verlag.
- Breton, P. (2000). *Le culte de l'Internet*. Paris : La Découverte.
- Boutaud, J. (2005). « Transparence et communication ». *MEI (Médiation Et Information)*, 22.
- Callon, M., Lascoumes, P., & Barthes, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain : Essai sur la démocratie technique*. Paris : Seuil.
- CRIIGEN. (2012a). *OGM, le moment de vérité ?* [Vidéo]. Récupéré depuis <http://www.criigen.org/>
- CRIIGEN (2012b) *Tous cobayes !*. [Communiqué de presse]. Récupéré depuis <http://www.criigen.org/>
- D'Almeida, N. (2007). *La société du jugement*. Paris : Armand Colin.
- Eco, U. (1987). *La guerre du faux*. Paris : Le Livre de Poche.
- EFSA. (2003). *Openness, Transparency and Confidentiality*. Récupéré depuis <http://www.efsa.europa.eu/en/keydocs/docs/transparencyprinciples.pdf>
- EFSA. (2006). *Transparency in risk assessment carried out by EFSA: guidance document on procedural aspects. Part 1*. Récupéré depuis www.efsa.europa.eu
- EFSA. (2009). Scientific opinion - Transparency in Risk Assessment – Scientific Aspects Guidance of the Scientific Committee on Transparency in the Scientific Aspects of Risk Assessments carried out by EFSA. Part 2: General Principles. Récupéré depuis www.efsa.europa.eu
- EFSA. (2012a). *Questions fréquemment posées sur l'examen de l'étude de Seralini et al. (2012)*. Récupéré depuis <http://www.efsa.europa.eu/fr/faqs/faqseralini.htm>
- EFSA. (2012b). *L'EFSA fournit à Seralini et al. des données sur le maïs GM NK603*. [Communiqué de presse]. Récupéré depuis <http://www.efsa.europa.eu/fr/press/news/121022.htm>
- Foucault, M. (1971). *L'ordre du discours*. Paris : Gallimard.
- Foucault, M. (1997). *Il faut défendre la société*. Cours au Collège de France. 1976. Paris : Gallimard/Seuil.
- Foucault, M. (2001). *Dits & Ecrits II, 1976-1988*. Paris : Gallimard.
- Gilbert, C. (2003). « La fabrique des risques ». *Cahiers internationaux de sociologie*, n°114.
- Grard, L. (2000). « La transparence un principe ascendant de la réalisation de l'Union Européenne. » *Communication & Organisation* 17.
- Jeanneret, Y. (1998). « L'affaire Sokal : Comprendre la trivialité ». *Communication et Langages*, 118.
- Jeanneret, Y. (2007). *Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?* Paris : Septentrion.

- Jeanneret, Y. (2010a). « L'optique du sustainable : territoires médiatisés et savoirs visibles », *Questions de communication*, n° 17.
- Jeanneret, Y. (2010b) « Une volonté de savoir au crible d'une querelle médiatique ». *Communication et Langages*, 166.
- Jurdant, B. (1973). *Les problèmes théoriques de la vulgarisation scientifique*. Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg.
- Kant, E. (2009). *Beantwortung der Frage: Was ist Aufklärung ?* [En ligne] Récupéré depuis <http://www.gutenberg.org/files/30821/30821-h/30821-h.htm>
- Loneux C. (2009). « Le "management durable" : vers une nouvelle forme de régulation des pratiques professionnelles ? ». *Actes du 4è Congrès du RIODD : "La RSE : une nouvelle régulation du capitalisme ? Approches et enjeux disciplinaires des pratiques de développement durable"*, 27-28 juin 2009.
- Libaert, T. (2003). *La transparence en trompe-l'œil*. Paris : Descartes & Cie.
- Malaurie, G. (2012, 20 septembre). Oui, les OGM sont des poisons !. *Le Nouvel Observateur*. Récupéré depuis <http://tempsreel.nouvelobs.com/>
- Le Monde. (2012). Le maïs, les rats et l'urgence de l'expertise. *Le Monde*. Récupéré depuis http://www.lemonde.fr/planete/article/2012/09/21/le-mais-les-rats-et-l-urgence-de-l-expertise_1763650_3244.html
- Mauger-Parat, M. (2013). *Les représentations climatiques dans la presse française. Analyses sémiologiques et sémiotiques comparées de discours médiatiques, scientifiques et profanes*. Thèse de doctorat en Sciences du langage .
- Monnoyer-Smith, L. (2013). « Le web comme dispositif : Comment appréhender le complexe ». In : C. Barats (Ed), *Manuel d'analyse du web en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Collin.
- Quéré, L. (1982). *Des miroirs équivoques : Aux origines de la communication moderne*. Paris: Aubier Montaigne.
- Séralini, G-E. (2012). *Tous cobayes !*. Paris : Flammarion
- Séralini, G-E., Clair, E., Mesnage, R., Gress, S., Defarge, N., Malatesta, M., Hennequin, D. & Spiroux de Vendômois, J. (2012) Long term toxicity of a Roundup herbicide and a Roundup-tolerant genetically modified maize, *Food and Chemical Toxicology*, Volume 50, Issue 11, November 2012.
- Starling, S. (2013). *Monsanto threatens to sue EFSA over publication of maize GM data*. *Food Navigator*. Récupéré depuis <http://www.foodnavigator.com/Legislation/Monsanto-threatens-to-sue-EFSA-over-publication-of-maize-GM-data>.
- Vattimo, G. (1992). *The transparent society*. London : Polity.
- Walter, J. (2005). « Mondes professionnels de la communication et transparence. De la codification à la régulation ». *MEI (Médiation Et Information)*, 22.